

vendre. Nous élargissons sans cesse nos échanges de produits et de capitaux avec le Japon. Les Japonais ont déjà beaucoup investi dans l'Ouest du Canada soit à peu près 100 millions de dollars au total à la fin de 1968, et nous nous attendons à ce que ces investissements augmentent considérablement dans l'avenir. Nous avons fait remarquer à nos amis japonais que la nature de nos exportations vers le Japon pouvait facilement être relevée à l'avantage mutuel de nos deux pays. Les Japonais semblent préférer la méthode des contrats long terme à l'égard de matières premières et il est possible d'envisager l'application de cette préférence à d'autres secteurs commerciaux tels que les céréales et le tabac. Nous nous attendons à ce que les Japonais poursuivent la libéralisation de leur marché puisqu'ils se sont engagés dans cette voie. Les progrès économiques remarquables qu'ils ont accomplis ces dernières années prouvent sans aucun doute que leur économie se compare avantageusement à celle des pays les plus avancés du reste du monde.

Mon propos n'est pas de faire la revue de nos relations économiques avec tous les pays situés en bordure du Pacifique. L'exemple du Japon suffit pour convaincre les sceptiques. Nos relations commerciales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont bonnes et s'intensifient constamment; nous sommes en train actuellement de renégocier notre Accord commercial avec la Nouvelle-Zélande et nous avons toutes les raisons d'espérer que cette initiative aura de bons résultats heureux et satisfaisants pour nos deux pays.

Ces dernières années le blé canadien a été vendu en très grandes quantités à la Chine. Nous comptons que ces ventes vont se poursuivre et nous espérons même les augmenter. Le commerce étant un échange dans les deux sens, les Chinois espèrent avec raison que nous leur fournirons des occasions de commercer avec eux selon les obligations normales qu'engendre le commerce bilatéral.

Parmi les articles les plus importants du commerce avec les pays du Pacifique on compte des produits de base de plusieurs sortes, et pour un grand nombre d'entre eux, des accords ont été conclus, par exemple l'Arrangement international sur les grains. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en raison de la surabondance internationale du blé et des pratiques commerciales de certains exportateurs, le prix du blé a subi des pressions considérables ces derniers mois. Il en est résulté une menace grave pour les débouchés canadiens traditionnels comme le Japon. Des consultations en cours visent au rétablissement de la stabilité des marchés mondiaux et nos dernières livraisons de blé à l'Union soviétique semblent indiquer que nous entrons dans une période d'amélioration des ventes et de stabilisation des prix. J'espère qu'il en sera ainsi longtemps ainsi. L'une des préoccupations actuelles du Gouvernement fédéral sur le plan international concerne le rétablissement de prix et de marchés sûrs pour le blé.

Coopération entre les pays du Pacifique

Ces dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour favoriser